



PROCÉDURE D'ÉVALUATION PERMIS B

*AUTO-ÉCOLE
LA CATHÉDRALE*

PROCÉDURE D'ÉVALUATION PERMIS B

L'évaluation de conduite, d'une durée d'environ 55 minutes, est programmée dès l'inscription pour estimer le nombre d'heures approximatif nécessaires à l'obtention du permis. Elle est réalisée par un enseignant diplômé.

Ce nombre d'heures restera soumis à la progression, la régularité et l'assiduité de l'élève au cours de la formation.

❖ ITEMS ÉVALUÉS

- La vue
- La théorie du véhicule
- La trajectoire
- Le regard
- La coordination
- La mémoire
- La compréhension
- La motivation
- La gestion de soi

❖ DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

1. Prise de renseignements d'ordre général + test de vue

2. Evaluation statique (20 min environ)

L'élève monte dans le véhicule avec le moniteur, des questions personnelles sont posées à l'élève afin d'évaluer sa motivation, ses peurs, son appréhension, son vécu ...

3. Evaluation dynamique

Il est ensuite demandé à l'élève de s'installer correctement au poste de conduite, des ajustements sont apportés si nécessaire par le moniteur. L'élève devra gérer le volant ainsi que les clignotants pendant un trajet "type" d'une dizaine de minutes. Après une démonstration sans explication, il aura à réaliser un démarrage et un arrêt du véhicule, 3 essais lui seront autorisés

4. Retour (volant + clignotants)

L'élève devra restituer la méthode du démarrage vue quelques minutes auparavant

5. Fin d'évaluation

L'enseignant complète les cases manquantes en fonction de ce qu'il a perçu et ressenti durant l'évaluation (émotivité, crispation, ...) Il détermine alors si l'élève est apte à poursuivre sa formation (incompatibilité). Le nombre d'heure approximatif est annoncé à l'élève, qui prend la décision d'accepter ou non ce résultat. Si l'élève est mineur, il devra faire signer le document par son représentant légal, dans le cas contraire il signera le document sur place, un exemplaire lui sera remis.